

Certificat Avancé
Expertise de la
Maltraitance Animale



Certificat Avancé Expertise de la Maltraitance Animale

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Accès au site web: www.techtitute.com/fr/veterinaire/diplome-universite/diplome-universite-expertise-maltraitance-animale

Sommaire

01

Présentation

page 4

02

Objectifs

page 8

03

Direction de la formation

page 12

04

Structure et contenu

page 18

05

Méthodologie

page 24

06

Diplôme

page 32

01

Présentation

La maltraitance des animaux doit être abordée de manière multidisciplinaire. Son inclusion en tant que délit dans le code pénal détermine la nécessité de connaître les comportements typiques et le processus dans lequel la preuve de son existence est déterminée. Dans ce programme d'expertise en maltraitance animale, TECH propose une formation complète dans tous les domaines d'intervention liés à cette activité. Un condensé de connaissances qui donnera à votre formation un élan de succès.



“

Obtenez une qualification complète et adéquate en matière d'expertise judiciaire vétérinaire et ouvrez de nouvelles voies à votre progression professionnelle"

Le besoin social actuel de professionnels spécialisés dans l'expertise dans le cadre de procédures judiciaires nécessite une formation spécifique dans une perspective éminemment pratique, et la médecine vétérinaire ne fait pas exception. Les experts vétérinaires sont de plus en plus demandés pour la préparation et la défense d'expertises dans lesquelles ces connaissances technico-scientifiques, absolument indispensables pour illustrer et aider les juges et les tribunaux lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes qui ne peuvent être résolus par la seule loi. Plus un jugement bénéficie d'un soutien scientifique, plus il sera juste.

C'est précisément la raison de la création de ce Certificat Avancé, dans lequel nous comptons sur la collaboration d'auteurs directement liés à l'Expertise Judiciaire avec une expérience professionnelle et d'enseignement plus que suffisante. C'est précisément la raison de la création de ce Certificat Avancé en Expertise de la Maltraitance Animale, dans lequel nous avons la collaboration d'auteurs directement liés à l'Expertise Judiciaire avec une expérience professionnelle et didactique plus que suffisante.

Des experts des écoles de pratique juridique, de l'Université experte en accès à la profession juridique, de la Faculté de médecine vétérinaire, qui ont déjà donné des cours de formation d'experts judiciaires dans le domaine de la médecine vétérinaire. Le Certificat Avancé analysera en détail toutes les questions que peut se poser un diplômé ou un licencié en médecine vétérinaire qui entend entrer dans le monde de l'expertise judiciaire.



Obtenez une qualification complète et adéquate en matière d'expertise civile vétérinaire et ouvrez de nouvelles voies à votre progression professionnelle"

Ce **Certificat Avancé en Expertise de la Maltraitance Animale** vous offre les caractéristiques d'une formation scientifique, pédagogique et technologique de haut niveau. Ce sont là quelques-unes de ses caractéristiques les plus remarquables:

- ◆ Dernières technologies en matière de softwares d'enseignement en ligne
- ◆ Système d'enseignement intensément visuel, soutenu par des contenus graphiques et schématiques faciles à assimiler et à comprendre
- ◆ Développement d'études de cas présentées par des experts actifs
- ◆ Systèmes vidéo interactifs de pointe
- ◆ Enseignement basé sur la télépratique
- ◆ Systèmes de mise à jour et de recyclage continus
- ◆ Apprentissage autorégulé: compatibilité totale avec d'autres professions
- ◆ Exercices pratiques pour l'auto-évaluation et la vérification de l'apprentissage
- ◆ Groupes de soutien et synergies éducatives: questions à l'expert, forums de discussion et de connaissances
- ◆ Communication avec l'enseignant et travail de réflexion individuel
- ◆ Disponibilité des contenus à partir de tout appareil fixe ou portable doté d'une connexion internet
- ◆ Une banque de documentation complémentaire est disponible en permanence, même après le cours

“

Avec une conception méthodologique basée sur des techniques d'enseignement éprouvées, ce Certificat Avancé en Expertise de la Maltraitance Animale vous fera passer par différentes approches pédagogiques pour vous permettre d'apprendre de manière dynamique et efficace"

Le corps enseignant est composé de professionnels issus de différents domaines liés à cette spécialité. De cette façon, TECH s'assure d'offrir l'objectif de mise à jour de la formation qui est prévu. Un cadre multidisciplinaire de professionnels formés et expérimentés dans des environnements différents, qui développeront les connaissances théoriques, de manière efficace, mais surtout, mettront au service du cours les connaissances pratiques issues de leur propre expérience: une des qualités différentielles de cette formation.

Cette maîtrise du sujet est complétée par l'efficacité de la conception méthodologique de ce Certificat Avancé en Expertise de la Maltraitance Animale Développé par une équipe multidisciplinaire d'experts en *e-Learning*, il intègre les dernières avancées en matière de technologie éducative. Ainsi, vous l'étudiants pourra étudier avec une gamme d'outils multimédias polyvalents qui vous donneront l'opérabilité dont vous avez besoin.

La conception de ce programme est basée sur l'Apprentissage Par les Problèmes: une approche qui conçoit l'apprentissage comme un processus éminemment pratique. Pour y parvenir à distance, nous utiliserons la télépratique: à l'aide d'un système vidéo interactif innovant, et du *Learning From an Expert* est possible d'acquérir des connaissances comme si était confronté au scénario qu'il apprend à ce moment-là.. Un concept qui vous permet d'intégrer et de fixer votre apprentissage de manière plus réaliste et permanente.

Avec l'expérience de professionnels de la magistrature, du parquet, de la profession juridique, de la médecine vétérinaire et du monde universitaire.

Un Certificat Avancé en Expertise de la Maltraitance Animale qui vous permettra d'acquérir toutes les connaissances nécessaires dans ce domaine.



02 Objectifs

Notre objectif est de former des professionnels hautement qualifiés pour une expérience professionnelle. Un objectif qui se complète, par ailleurs, de manière globale, avec la promotion du développement humain qui jette les bases d'une société meilleure. Cet objectif se concrétise en aidant les professionnels de la santé à atteindre un niveau de compétence et de contrôle beaucoup plus élevé. Vous serez en mesure d'atteindre cet objectif en six mois grâce à un programme académique de haute intensité et de grande précision.



“

Si votre objectif est de réorienter vos capacités vers de nouvelles voies de réussite et de développement, c'est le Certificat Avancé qu'il vous faut: une formation qui aspire à l'excellence”



Objectifs généraux

- ◆ Prendre conscience d'être en possession des connaissances nécessaires en tant que professionnel vétérinaire pour pouvoir émettre un rapport d'expertise
- ◆ Savoir projeter les connaissances techniques dans le rapport écrit correspondant avec la formulation et la clarté nécessaires pour qu'il puisse être compris par toutes les parties
- ◆ Acquérir les connaissances nécessaires sur la législation relative aux fonctions des experts vétérinaires
- ◆ Examiner et analyser des cas spécifiques qui ont fait l'objet de rapports d'expertise vétérinaire au tribunal et l'importance de ces rapports pour résoudre
- ◆ Se familiariser avec les principes généraux du droit vétérinaire et les différentes activités vétérinaires dans lesquelles ils sont appliqués
- ◆ Acquérir les connaissances nécessaires sur ce qu'est un avis d'expert
- ◆ Acquérir les compétences et aptitudes nécessaires pour savoir comment l'expert vétérinaire doit faire
- ◆ Acquérir une compréhension générale du procès ou de l'audience comme l'un des moments, probablement le plus important, du processus judiciaire
- ◆ Prendre conscience de la possibilité d'engager sa responsabilité du fait de l'exercice de la profession vétérinaire et de l'expertise judiciaire
- ◆ Se familiariser avec l'éthique, la dignité et la discipline professionnelle du témoin expert vétérinaire
- ◆ Donner au professionnel une connaissance complète du fonctionnement de l'élevage et de l'industrie agroalimentaire, de la naissance de l'animal à sa commercialisation
- ◆ Connaître les principes généraux communs que requiert toute procédure pénale afin de jeter les bases qui garantiront par la suite le bon fonctionnement de l'activité vétérinaire





Objectifs spécifiques

Module 1. Droit vétérinaire. L'euthanasie. Aspects médico-légaux de la médecine vétérinaire. Anamnèse, thanatologie et toxicologie médico-légale. Nécropsie vétérinaire

- ♦ Comprendre la signification de la médecine légale vétérinaire et savoir comment l'appliquer à la résolution de problèmes juridiques les problèmes de nature juridique qui se posent dans l'activité vétérinaire liée à l'expertise médico-légale
- ♦ Comprendre l'importance, la signification et les conséquences juridiques de l'euthanasie chez les animaux vétérinaires de l'euthanasie chez les animaux, tant dans les aspects cliniques et médico-légaux que dans l'expérimentation animale
- ♦ Connaître les différents contenus de l'activité vétérinaire médico-légale, en tant qu'activité d'assistance dans le domaine de la santé publique d'assistance à la résolution judiciaire des affaires dans lesquelles l'animal, cadavre ou non, est un élément d'expertise. Il s'agit notamment d'acquérir la capacité de suivre un protocole d'action sur la scène du crime, de savoir comment identifier correctement une espèce animale (méthodes d'observation et moléculaires), de connaître la manière correcte de prélever des échantillons biologiques pour des études médico-légales et l'importance d'une planification correcte de l'examen anatomopathologique afin de différencier les différentes pathologies possibles
- ♦ Savoir différencier les différents types de décès, identifier les preuves antérieures au décès, ainsi que les différents phénomènes biotiques et abiotiques qui se produisent dans un cadavre
- ♦ Savoir établir la date de la mort, en appliquant différents paramètres chimiques-physiques-biologiques, étant importante la connaissance des insectes qui agissent sur le cadavre (entomofaune cadavérique)
- ♦ Connaître le matériel nécessaire pour réaliser une nécropsie et l'exécution correcte et protocolée de celle-ci, en étant capable d'appliquer ce protocole aux différentes espèces animales qui peuvent y être soumises

- ♦ Connaître et savoir différenciation différentes blessures qui apparaissent chez un animal relevant de la traumatologie médico-légale produites par des contusions, des armes, la noyade, l'électricité, la foudre, etc

Module 2. Responsabilité pénale de l'expert. Intervention de l'expert vétérinaire dans les procédures judiciaires pénales

- ♦ Connaître les différentes intoxications que peut subir un animal à travers les aspects cliniques et lésionnels, ainsi que les aspects analytiques fournis par la chimie. Connaître les différentes possibilités d'analyse chimico-toxicologique et l'interprétation des résultats obtenus
- ♦ Comprendre les principes qui posent les bases de la procédure pénale et de la criminalité afin de réaliser l'expertise dans le cadre de la la manière la plus appropriée de réaliser l'expertise de la meilleure façon possible
- ♦ Connaître le processus, les participants, les implications et la valeur de l'expertise afin de pouvoir traiter l'avis vétérinaire avec solvabilité et le soumettre à l'évaluation judiciaire avec solvabilité

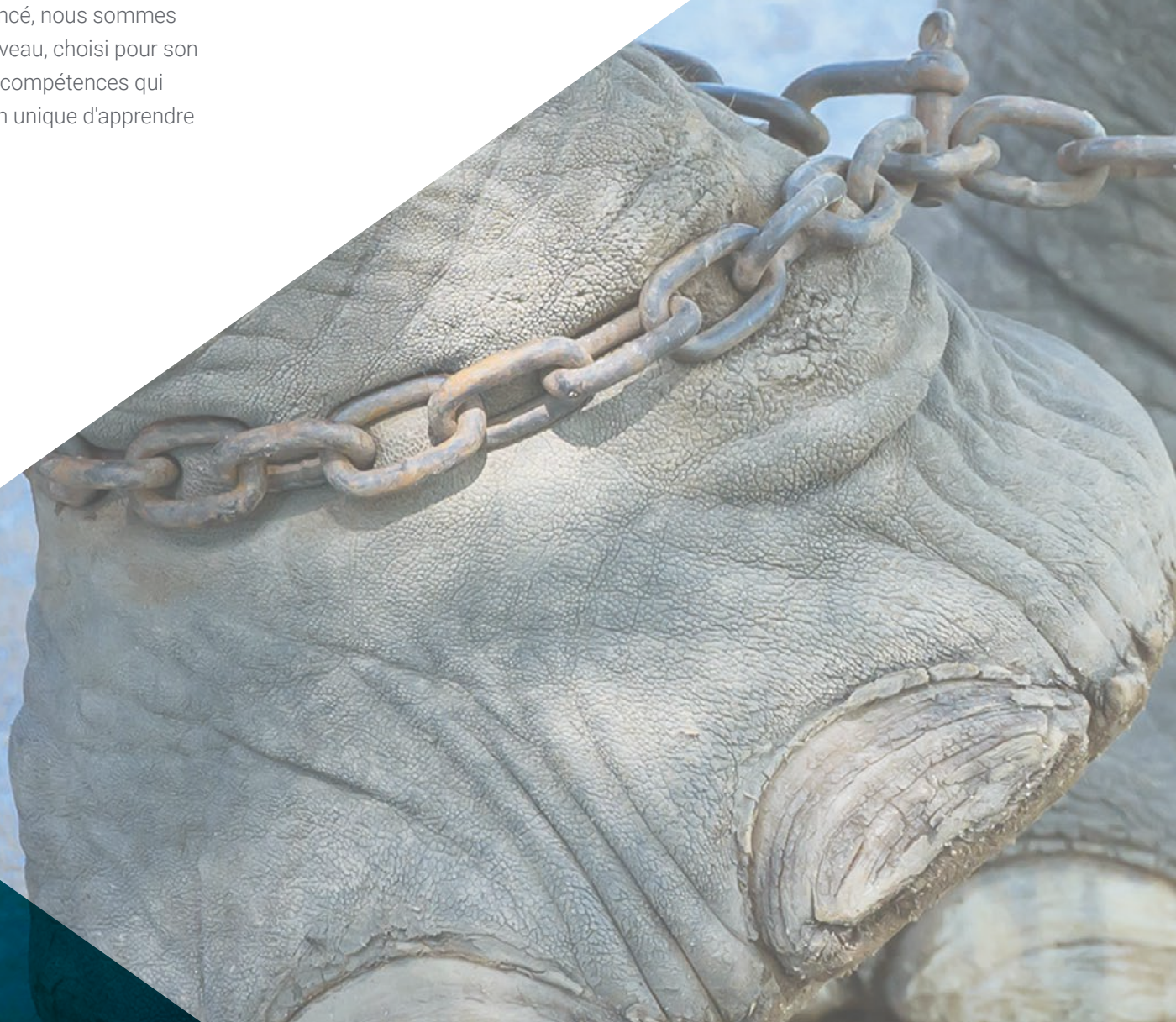
Module 3. L'expert vétérinaire et la maltraitance des animaux

- ♦ Avoir une connaissance concrète des aspects pertinents de l'expertise dans les procédures pénales
- ♦ Connaître les positions des parties, leurs revendications et leur situation et savoir comment défendre l'expertise sera l'un des principaux objectifs de ce module
- ♦ Connaître l'approche correcte de la présentation du rapport d'expertise et des données pertinentes dans le cadre de l'enquête dans les procédures pénales pour maltraitance animale sera un point fort de ce module, car il aidera les vétérinaires à gérer ce type d'affaires en dehors de leur science, mais nécessaires pour transférer leurs connaissances à la poursuite des comportements de maltraitance

03

Direction de la formation

Dans le cadre du concept de qualité totale de notre Certificat Avancé, nous sommes fiers de mettre à votre disposition un corps enseignant de haut niveau, choisi pour son expérience avérée. Des professionnels de différents domaines et compétences qui composent un ensemble multidisciplinaire complet. Une occasion unique d'apprendre des meilleurs.





“

*Les plus grands professionnels du secteur
se sont réunis pour vous présenter les
dernières avancées en Certificat Avancé
en Expertise de la Maltraitance Animale”*

Direction



M. Corvillo Repullo, Juan Ramón

- ♦ Diplômé en droit de la faculté de droit de l'université d'Estrémadure (1982-1987)
- ♦ Avocat praticien, inscrit au barreau de Cáceres depuis 1987, et au barreau de Badajoz depuis 1989, spécialisé en droit civil, commercial, pénal et contentieux-administratif, qui constituent ses principaux domaines d'activité
- ♦ Cabinet d'avocats (depuis 1987) dont l'unique propriétaire est le soussigné et dans lequel collaborent d'autres avocats en exercice
- ♦ Associé gérant, fondateur et administrateur unique de Corvillo Abogados, S.L.P. (www.corvilloabogados.com)
- ♦ Vice-doyen de l'Association du Barreau de Cáceres (ICAC) (de 2018 à ce jour)
- ♦ Président du comité des nouvelles technologies de l'ICAC
- ♦ Collaborateur de la Faculté de droit de l'Université d'Estrémadure (UEX) en tant que tuteur externe
- ♦ Conseiller juridique et avocat de l'Association vétérinaire de Cáceres (depuis 2004)
- ♦ Conseiller juridique et avocat de l'association des dentistes d'Estrémadure (1989 à ce jour)

Professeurs

M. Bote Saavedra, Juan Francisco

- ♦ De 1998 à 2014, président de l'Audience provinciale de Cáceres
- ♦ Président de la section 1 AP CÁCERES depuis 2014
- ♦ Membre de droit de la Chambre de direction du TSJEX de 1.998 à 2014
- ♦ Membre titulaire de l'Académie Royale de Jurisprudence et de Législation d'Estrémadure
- ♦ Tuteur de stage à l'Université d'Estrémadure

M. Calvente Cubero, Manuel L.

- ♦ Diplôme de droit de l'Université Autonoma de Madrid
- ♦ École de pratique juridique de l'UEX (équivalent de l'actuelle maîtrise en accès à la profession juridique) (1990)
- ♦ Inscrit au Barreau provincial de Badajoz depuis 1991 jusqu'à ce jour (membre n° 1856)
- ♦ Diplôme universitaire en médiation (UEX, 2013)
- ♦ Avocat en exercice sur une base exclusive. Il collabore également à l'extérieur avec d'autres cabinets d'avocats, en travaillant au sein d'une équipe
- ♦ Propriétaire unique du cabinet d'avocats multidisciplinaire, situé à Zalamea de la Serena

M. Del Blanco Díaz, Eliseo

- ♦ Diplômé en droit de l'université d'Estrémadure
- ♦ "Certificat Avancé-Diplôme d'études supérieures" ou "Suffisance de recherche"
- ♦ Conférencier/intervenant dans plus de cinquante cours dans le cadre des plans de formation des différentes administrations publiques, sur des questions juridiques et procédurales
- ♦ Administrations publiques, sur les questions de procédures juridiques et d'égalité des sexes

M. Cortés Margallo, Benjamín

- ♦ Diplômé en droit de l'Université d'Estrémadure (UEX), 1986/1991 Faculté de droit, Cáceres
- ♦ Diplôme d'études supérieures en études doctorales à l'Université d'Estrémadure. Thèse de doctorat en cours et enregistrée
- ♦ Chargé de cours et coordinateur de zone du Master en droit de l'ICAC-UEX pendant la période sous la direction de Juan Ramón Corvillo
- ♦ Codirecteur avec l'avocat et professeur de l'UEX, M. Marcial Herrero, de la Conférence semestrielle sur l'environnement AJTEX, dont le siège est à Plasencia et Baños de Montemayor
- ♦ Avocat du Barreau de Cáceres depuis 1997. Membre du Conseil d'administration. Directeur de la revue juridique nationale "Fundamentos de Derecho" et membre du comité de rédaction. Membre de la Commission Urbanisme et Environnement
- ♦ Associé gérant du cabinet d'avocats "CORTES Abogados", MADRID-Cáceres. Conseiller juridique des entreprises en matière de législation environnementale
- ♦ Conseiller juridique de l'Association écologiste Ciconia et des organisations conservacionnistes ASILLA (Association Sierra y Llano), Association Association propriétaires de SIERRA de SAN PEDRO, participant en 2003 et 2004 à la rédaction du plan directeur d'utilisation et de gestion de la ZEPA et de la LIC "Sierra de San Pedro" (zone de protection spéciale pour les oiseaux) du gouvernement régional d' NATURA 2000

M. Estévez Benito, Rafael

- ♦ Diplômé en droit de l'université d'Estrémadure
- ♦ "Certificat Avancé-Diplôme d'études supérieures" ou "Suffisance de recherche"
- ♦ Conférencier/intervenant dans plus de cinquante cours dans le cadre des plans de formation des différentes administrations publiques, sur des questions juridiques et procédurales
- ♦ Administrations publiques, sur les questions de procédures juridiques et d'égalité des sexes

M. Malvárez Villaverde, Pablo

- ◆ Diplômé en droit de la faculté de droit de l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle.
- ◆ Séjour académique à la Faculté de droit de l'Université Adam Mickiewicz de Poznań (Pologne)
- ◆ Maîtrise en fiscalité et conseil fiscal du CEF (Centre d'Etudes Financière)
- ◆ Avocat en exercice, membre du Barreau de Madrid
- ◆ Avocat au département juridique du Conseil général des associations de dentistes et de stomatologues d'Espagne
- ◆ Avocat en exercice spécialisé dans la responsabilité professionnelle

M. Mirallas Sánchez, Rocío

- ◆ Avocat - Diplômé en droit de la faculté de droit de l'université d'Alicante. Maîtrise en droit de la santé, université CEU San Pablo
- ◆ Responsable du domaine juridique du Conseil général des dentistes d'Espagne.
- ◆ Délégué espagnol du Conseil général des dentistes auprès du Conseil des dentistes européens

M. Soler Rodríguez, Francisco

- ◆ Professeur universitaire, domaine de la toxicologie, Département de santé animale, Faculté de médecine vétérinaire, Université d'Estrémadure à Cáceres
- ◆ Diplôme de médecine vétérinaire de la faculté de médecine vétérinaire de Cordoue
- ◆ Il a effectué des travaux d'enseignement et de recherche à la faculté de médecine vétérinaire de Cáceres





M. Vicente Báez, Juan Antonio De

- ◆ Diplôme de médecine vétérinaire de l'université d'Estrémadure
- ◆ Prix Extraordinaire de Licence
- ◆ Vétérinaire de l'échelle de la faculté de santé, spécialité vétérinaire, du gouvernement régional d'Estrémadure
- ◆ Vétérinaire attaché à l'Office vétérinaire de la région de Valencia de Alcántara
- ◆ Vétérinaire attaché au Centre de santé de Hoyos (Cáceres)
- ◆ Vétérinaire collaborateur de la campagne d'assainissement du bétail du gouvernement régional d'Estrémadure
- ◆ Vétérinaire en pratique clinique

“

Une spécialisation unique qui vous permettra d'acquérir une formation supérieure pour évoluer dans ce domaine”

04

Structure et contenu

Le contenu de ce Certificat Avancé a été élaboré par les différents experts de ce programme, avec un objectif clair: faire en sorte que nos étudiants acquièrent chacune des compétences nécessaires pour devenir de véritables experts dans ce domaine. Un programme très complet et bien structuré qui vous permettra d'atteindre les plus hauts standards de qualité et de réussite.





“

Ce Certificat Avancé en Expertise de la Maltraitance Animale contient le programme scientifique le plus complet et le plus à jour du marché”

Module 1. Droit vétérinaire. L'euthanasie. Aspects médico-légaux de la médecine vétérinaire. Anamnèse, thanatologie et toxicologie médico-légale. Nécropsie vétérinaire

- 1.1. Police scientifique vétérinaire
 - 1.1.1. Introduction
 - 1.1.2. Importance et répartition de la police scientifique vétérinaire
 - 1.1.3. Applications de la médecine légale vétérinaire
 - 1.1.4. Les normes juridiques et leur compréhension
 - 1.1.5. Recherche de la législation et de son application pratique
- 1.2. Euthanasie
 - 1.2.1. Introduction
 - 1.2.2. Agents physiques et chimiques
 - 1.2.3. Application chez différentes espèces animales
 - 1.2.4. L'euthanasie dans l'expérimentation animale
 - 1.2.5. Aspects juridiques de l'euthanasie
- 1.3. Aspects médico-légaux de la médecine vétérinaire I
 - 1.3.1. Introduction
 - 1.3.2. Anamnèse
 - 1.3.3. Méthodologie du travail sur place
 - 1.3.4. Identification des espèces in vivo
 - 1.3.5. Échantillonnage d'animaux vivants
- 1.4. Aspects médico-légaux de la médecine vétérinaire II
 - 1.4.1. Échantillonnage des carcasses
 - 1.4.2. Identification des espèces (techniques moléculaires)
 - 1.4.3. Examen pathologique (types de pathologie)
- 1.5. Thanatologie médico-légale I
 - 1.5.1. Introduction
 - 1.5.2. Types de décès
 - 1.5.3. Prodromes de la mort
 - 1.5.4. Phénomènes cadavériques
 - 1.5.5. Moment du décès
- 1.6. Thanatologie médico-légale II et Traumatologie médico-légale
 - 1.6.1. Entomologie médico-légale
 - 1.6.2. Traumatologie médico-légale
 - 1.6.3. Blessures. Contusion Blessures. Fractures
 - 1.6.4. Asphixies Électrocution Brûlures Raie
- 1.7. Toxicologie médico-légale I
 - 1.7.1. Principes généraux
 - 1.7.2. Principaux produits toxiques d'intérêt vétérinaire
 - 1.7.3. Diagnostic général de l'empoisonnement
- 1.8. Toxicologie médico-légale II
 - 1.8.1. Phases de l'analyse chimico-toxicologique
 - 1.8.2. Méthodes chimiques
 - 1.8.3. Techniques instrumentales
 - 1.8.4. Contrôle de la qualité des analyses toxicologiques
 - 1.8.5. Interprétation du résultat de l'analyse
- 1.9. Examen post-mortem
 - 1.9.1. Introduction
 - 1.9.2. Instruments et matériel spécifiques
 - 1.9.3. Directives générales pour l'examen post-mortem des mammifères:
 - 1.9.3.1. Examen externe
 - 1.9.3.2. Examen des organes et des cavités corporelles
- 1.10. Examen post-mortem chez d'autres espèces: oiseaux, poissons, reptiles
 - 1.10.1. Oiseaux
 - 1.10.2. Poisson
 - 1.10.3. Reptiles

Module 2. Responsabilité pénale de l'expert. Intervention de l'expert vétérinaire dans les procédures judiciaires pénales

- 2.1. L'expert dans le système juridique espagnol
 - 2.1.1. Définition de l'expert
 - 2.1.2. Objectif des preuves dans les procédures pénales
 - 2.1.3. Les connaissances de l'expert intégrées dans la procédure
 - 2.1.4. Concepts de base en matière de responsabilité: inexpérience, négligence, imprudence, diligence, faute, intention malveillante
- 2.2. Responsabilité pénale
 - 2.2.1. Fonction du droit pénal: la "ratio legis" ultime
 - 2.2.2. Principes directeurs du droit pénal
 - 2.2.3. Structure de l'infraction
 - 2.2.3.1. Action
 - 2.2.3.2. Type
 - 2.2.3.3. Antijuridiction
 - 2.2.3.4. Culpabilité
- 2.3. Le délit de faux témoignage dans l'expertise
 - 2.3.1. Mensonge essentiel contre mensonge non essentiel
 - 2.3.2. Structure. Éléments du type
 - 2.3.2.1. Action de l'infraction
 - 2.3.2.2. Bien juridique protégé
 - 2.3.2.3. Typicité
 - 2.3.2.4. Antijuridiction
 - 2.3.2.5. Culpabilité
- 2.4. Le délit de corruption de l'expert
 - 2.4.1. Structure. Éléments du type
 - 2.4.1.1. Action de l'infraction
 - 2.4.1.2. Bien juridique protégé
 - 2.4.1.3. Typicité
 - 2.4.1.4. Antijuridiction
 - 2.4.1.5. Culpabilité
- 2.5. Le délit d'entrave à la justice
 - 2.5.1. Infraction à l'ordre public
 - 2.5.2. Structure. Éléments du type
 - 2.5.2.1. Action de l'infraction
 - 2.5.2.2. Bien juridique protégé
 - 2.5.2.3. Typicité
 - 2.5.2.4. Antijuridiction
 - 2.5.2.5. Culpabilité
- 2.6. Le délit de désobéissance du témoin expert
 - 2.6.1. Structure. Éléments du type
 - 2.6.1.1. Action de l'infraction
 - 2.6.1.2. Bien juridique protégé
 - 2.6.1.3. Typicité
 - 2.6.1.4. Antijuridiction
 - 2.6.1.5. Culpabilité
- 2.7. Le délit de représailles pour l'exécution de l'expert dans une procédure pénale
 - 2.7.1. L'infraction de coercition
 - 2.7.2. Négociations interdites avec l'expert
 - 2.7.3. Structure. Éléments des infractions
 - 2.7.3.1. Action de l'infraction
 - 2.7.3.2. Bien juridique protégé
 - 2.7.3.3. Typicité
 - 2.7.3.4. Antijuridiction
 - 2.7.3.5. Culpabilité

- 2.8. Injustice
 - 2.8.1. Dissimulation de documents
 - 2.8.2. Structure. Éléments des infractions
 - 2.8.2.1. Action de l'infraction
 - 2.8.2.2. Bien juridique protégé
 - 2.8.2.3. Typicité
 - 2.8.2.4. Antijuridiction
 - 2.8.2.5. Culpabilité
- 2.9. Le délit de divulgation du secret
 - 2.9.1. Structure. Éléments du type
 - 2.9.1.1. Action de l'infraction
 - 2.9.1.2. Bien juridique protégé
 - 2.9.1.3. Typicité
 - 2.9.1.4. Antijuridiction
 - 2.9.1.5. Culpabilité
- 2.10. L'implication de l'expert vétérinaire dans les procédures pénales
 - 2.10.1. Types d'experts selon la nomination
 - 2.10.2. Rendez-vous
 - 2.10.3. Acceptation
 - 2.10.4. Abstentions Récusations Strikeout
 - 2.10.5. Nombre d'experts selon le type de procédure
 - 2.10.6. Procédure abrégée Procédure sommaire
 - 2.10.7. Le rapport d'expertise
 - 2.10.8. L'expert vétérinaire lors de l'audience du procès

Module 3. L'expert vétérinaire et la maltraitance des animaux

- 3.1. Évolution de l'infraction de mauvais traitements jusqu'à son contenu actuel
 - 3.1.1. Libellé original du code de 1995
 - 3.1.2. Modification de l'O.L. 15/2003 du 25 novembre
 - 3.1.3. Rédaction selon le L.O. 5/2010 du 22 juin
 - 3.1.4. Type selon la L.O.1/2015 du 30 Mars
 - 3.1.5. Principales nouveautés
- 3.2. Bien-être animal et évolution de la législation
 - 3.2.1. Introduction
 - 3.2.2. Évolution de la recherche sur le bien-être
 - 3.2.3. La législation européenne
 - 3.2.4. Législation
 - 3.2.5. Règlements administratifs des communautés autonomes
- 3.3. Limites entre les infractions pénales et administratives
 - 3.3.1. Introduction
 - 3.3.2. Maltraitance
 - 3.3.3. Autres comportements
 - 3.3.4. Mutilations
 - 3.3.5. Approvisionnement en substances
 - 3.3.6. Abandon
 - 3.3.7. Manque d'alimentation
 - 3.3.8. Transport
 - 3.3.9. Tournage
- 3.4. Modalités de la maltraitance des animaux de l'art. 337 du Code Pénal
 - 3.4.1. Animaux faisant l'objet d'une protection
 - 3.4.2. Actes de maltraitance
 - 3.4.3. Altération grave de la santé
 - 3.4.4. Cas aggravés et super-aggravés
 - 3.4.5. Type atténué
- 3.5. Autres comportements
 - 3.5.1. Exploitation sexuelle
 - 3.5.2. Abandon
 - 3.5.3. Problèmes de faillite
 - 3.5.4. Application des dispositions communes du titre XVI



- 3.6. Jurisprudence
 - 3.6.1. Compilation d'arrêts sur la maltraitance des animaux
- 3.7. Sections de l'environnement des bureaux des procureurs publics
 - 3.7.1. Principes
 - 3.7.2. Organisation
 - 3.7.3. Expériences pratiques
- 3.8. Enquête criminelle sur les mauvais traitements infligés aux animaux
 - 3.8.1. Principes généraux du processus
 - 3.8.2. Notiacriminis et dénonciation Détection sur le web
 - 3.8.3. Identification et localisation de l'auteur de l'infraction
 - 3.8.4. Action en cas d'abandon
 - 3.8.5. Responsabilité du propriétaire
- 3.9. Le vétérinaire et la procédure pénale
 - 3.9.1. Signalement de la maltraitance. Obligation
 - 3.9.2. Responsabilité du vétérinaire
 - 3.9.3. Rapports d'experts sur les mauvais traitements infligés aux animaux

“ *Un programme d'enseignement très complet, structuré en unités didactiques très développées, orienté vers un apprentissage compatible avec votre vie personnelle et professionnelle*”

05

Méthodologie

Ce programme de formation offre une manière différente d'apprendre. Notre méthodologie est développée à travers un mode d'apprentissage cyclique: ***Le Relearning.***

Ce système d'enseignement est utilisé, par exemple, dans les écoles de médecine les plus prestigieuses du monde et a été considéré comme l'un des plus efficaces par des publications de premier plan telles que le ***New England Journal of Medicine.***



“

Découvrez le Relearning, un système qui abandonne l'apprentissage linéaire conventionnel pour vous emmener à travers des systèmes d'enseignement cycliques: une façon d'apprendre qui s'est avérée extrêmement efficace, en particulier dans les matières qui nécessitent une mémorisation"

À TECH, nous utilisons la méthode des cas

Face à une situation donnée, que doit faire un professionnel? Tout au long du programme, vous serez confronté à de multiples cas cliniques simulés, basés sur des patients réels, dans lesquels vous devrez enquêter, établir des hypothèses et, enfin, résoudre la situation. Il existe de nombreuses preuves scientifiques de l'efficacité de cette méthode. Les spécialistes apprennent mieux, plus rapidement et plus durablement dans le temps.

Avec TECH, vous ferez l'expérience d'une méthode d'apprentissage qui révolutionne les fondements des universités traditionnelles du monde entier.



Selon le Dr Gérvas, le cas clinique est la présentation commentée d'un patient, ou d'un groupe de patients, qui devient un "cas", un exemple ou un modèle illustrant une composante clinique particulière, soit en raison de son pouvoir pédagogique, soit en raison de sa singularité ou de sa rareté. Il est essentiel que le cas soit ancré dans la vie professionnelle actuelle, en essayant de recréer les conditions réelles de la pratique professionnelle vétérinaire.

“

Saviez-vous que cette méthode a été développée en 1912 à Harvard pour les étudiants en Droit? La méthode des cas consiste à présenter aux apprenants des situations réelles complexes pour qu'ils s'entraînent à prendre des décisions et pour qu'ils soient capables de justifier la manière de les résoudre. En 1924, elle a été établie comme une méthode d'enseignement standard à Harvard"

L'efficacité de la méthode est justifiée par quatre acquis fondamentaux:

1. Les vétérinaires qui suivent cette méthode parviennent non seulement à assimiler les concepts, mais aussi à développer leur capacité mentale au moyen d'exercices pour évaluer des situations réelles et appliquer leurs connaissances.
2. L'apprentissage est solidement traduit en compétences pratiques ce qui permet à l'étudiant de mieux s'intégrer dans le monde réel.
3. Grâce à l'utilisation de situations issues de la réalité, on obtient une assimilation plus simple et plus efficace des idées et des concepts.
4. Le sentiment d'efficacité de l'effort investi devient un stimulus très important pour les vétérinaire, qui se traduit par un plus grand intérêt pour l'apprentissage et une augmentation du temps consacré au travail sur le cours.



Relearning Methodology

TECH renforce l'utilisation de la méthode des cas avec la meilleure méthodologie d'enseignement 100% en ligne du moment: Relearning.

Cette université est la première au monde à combiner des études de cas cliniques avec un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition, combinant un minimum de 8 éléments différents dans chaque leçon, ce qui constitue une véritable révolution par rapport à la simple étude et analyse de cas.

Le vétérinaire apprendra par le biais de cas réels et de la résolution de situations complexes dans des environnements d'apprentissage simulés. Ces simulations sont développées à l'aide de logiciels de pointe pour faciliter l'apprentissage par immersion.



Selon les indicateurs de qualité de la meilleure université en ligne du monde hispanophone (Columbia University). La méthode Relearning, à la pointe de la pédagogie mondiale, a réussi à améliorer le niveau de satisfaction globale des professionnels finalisant leurs études.

Cette méthodologie a permis de former plus de 65.000 vétérinaires avec un succès sans précédent dans toutes les spécialités cliniques, quelle que soit la charge chirurgicale. Notre méthodologie d'enseignement est développée dans un environnement très exigeant, avec un corps étudiant universitaire au profil socio-économique élevé et dont l'âge moyen est de 43,5 ans.

Le Relearning vous permettra d'apprendre avec moins d'efforts et plus de performance, en vous impliquant davantage dans votre formation, en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant des opinions: une équation directe vers le succès.

Dans notre programme, l'apprentissage n'est pas un processus linéaire mais il se déroule en spirale (nous apprenons, désapprenons, oublions et réapprenons). Par conséquent, ils combinent chacun de ces éléments de manière concentrique.

Selon les normes internationales les plus élevées, la note globale de notre système d'apprentissage est de 8,01.



Ce programme offre le meilleur matériel pédagogique, soigneusement préparé pour les professionnels:



Support d'étude

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseignent les cours. Ils ont été conçus en exclusivité pour la formation afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel, pour créer la méthode de travail TECH en ligne. Tout cela, élaboré avec les dernières techniques afin d'offrir des éléments de haute qualité dans chacun des supports qui sont mis à la disposition de l'apprenant.



Les dernières techniques et procédures en vidéo

À TECH, nous vous rapprochons des dernières techniques, des dernières avancées pédagogiques et de l'avant-garde des techniques et procédures vétérinaires actuelles. Tout cela, à la première personne, expliqué et détaillé rigoureusement pour atteindre une compréhension complète et une assimilation optimale. Et surtout, vous pouvez les regarder autant de fois que vous le souhaitez.



Résumés interactifs

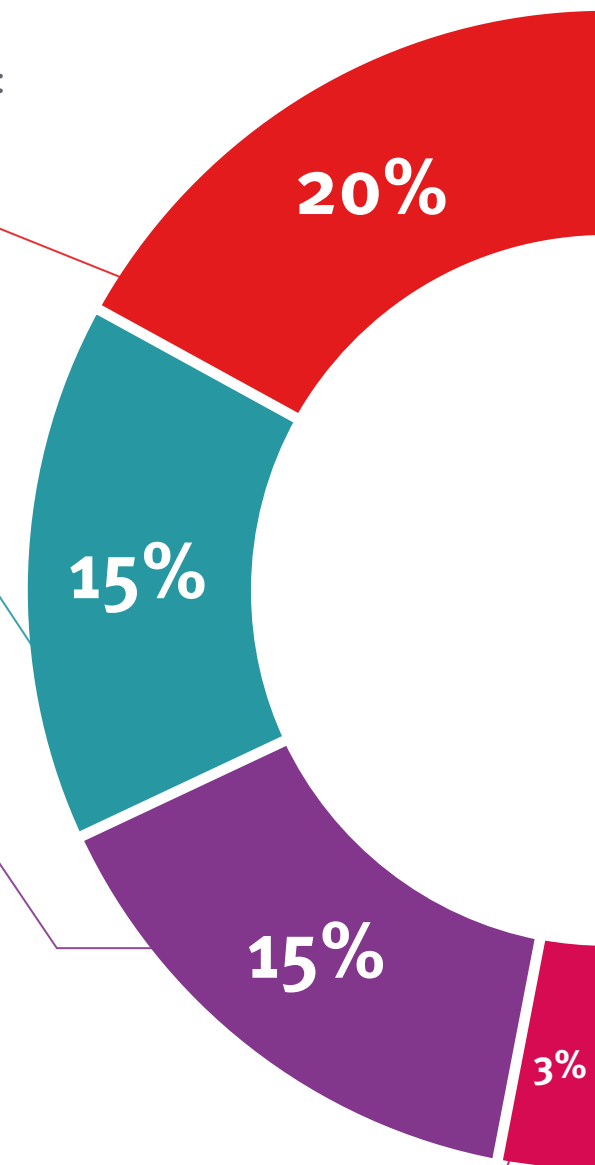
Nous présentons les contenus de manière attrayante et dynamique dans des dossiers multimédias comprenant des fichiers audios, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de consolider les connaissances.

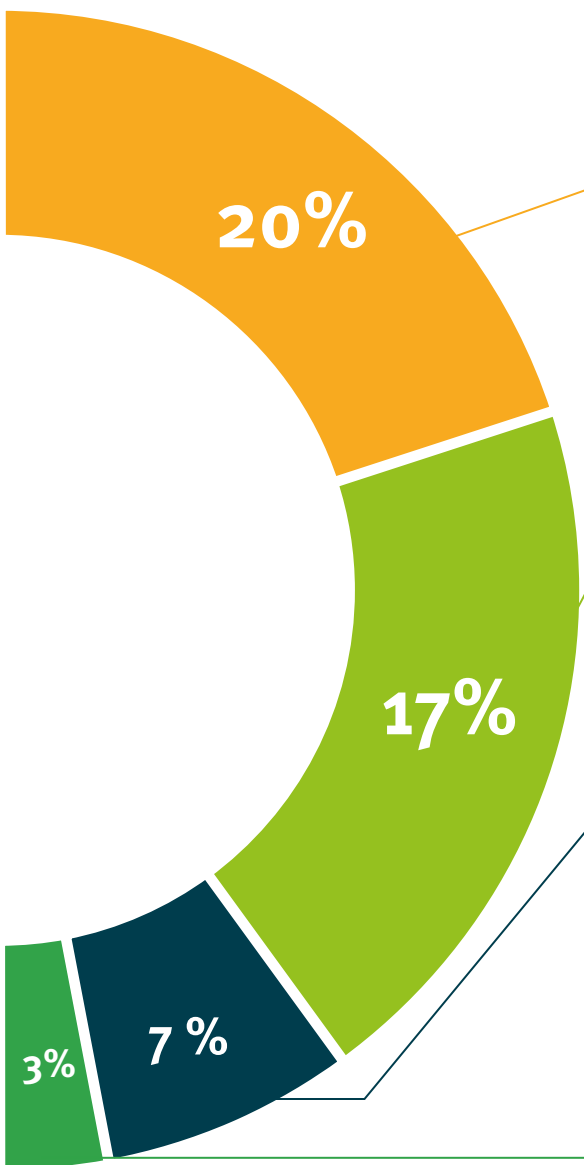
Ce système éducatif unique pour la présentation de contenu multimédia a été récompensé par Microsoft en tant que "European Success Story".



Bibliographie complémentaire

Articles récents, documents de consensus et directives internationales, entre autres. Dans la bibliothèque virtuelle de TECH, l'étudiant aura accès à tout ce dont il a besoin pour compléter sa formation.





Études de cas dirigées par des experts

Un apprentissage efficace doit nécessairement être contextuel. Pour cette raison, TECH présente le développement de cas réels dans lesquels l'expert guidera l'étudiant à travers le développement de la prise en charge et la résolution de différentes situations: une manière claire et directe d'atteindre le plus haut degré de compréhension.



Testing & Retesting

Les connaissances de l'étudiant sont périodiquement évaluées et réévaluées tout au long du programme, par le biais d'activités et d'exercices d'évaluation et d'auto-évaluation, afin que l'étudiant puisse vérifier comment il atteint ses objectifs.



Cours magistraux

Il existe des preuves scientifiques de l'utilité de l'observation par un tiers expert. La méthode "Learning from an Expert" renforce les connaissances et la mémoire, et donne confiance dans les futures décisions difficiles.



Guides d'action rapide

À TECH nous vous proposons les contenus les plus pertinents du cours sous forme de feuilles de travail ou de guides d'action rapide. Un moyen synthétique, pratique et efficace pour vous permettre de progresser dans votre apprentissage.



06 Diplôme

Le Certificat Avancé en Expertise de la Maltraitance Animale vous garantit, en plus de la formation la plus rigoureuse et la plus actuelle, l'accès à un diplôme universitaire de Certificat Avancé délivré par TECH Université Technologique.



“

*Finalisez cette formation avec succès
et recevez votre Certificat Avancé sans
avoir à vous soucier des déplacements
ou des démarches administratives”*

Ce **Certificat Avancé en Expertise de la Maltraitance Animale** contient le programme le plus complet et le plus à jour du marché.

Après avoir réussi l'évaluation, l'étudiant recevra par courrier postal* avec accusé de réception son correspondant diplôme de **Certificat Avancé** délivré par **TECH Université Technologique**.

Le diplôme délivré par **TECH Université Technologique** indiquera la note obtenue lors du Certificat Avancé, et répond aux exigences communément demandées par les bourses d'emploi, les concours et les commissions d'évaluation des carrières professionnelles.

Diplôme: **Certificat Avancé en Expertise de la Maltraitance Animale**

N.° d'Heures Officielles: **450 h.**



*Si l'étudiant souhaite que son diplôme version papier possède l'Apostille de La Haye, TECH EDUCATION fera les démarches nécessaires pour son obtention moyennant un coût supplémentaire.

future

santé confiance personnes

éducation information tuteurs

garantie accréditation enseignement

institutions technologie apprentissage

communauté engagement

service personnalisé innovation

connaissance présent qualité

en ligne formation

développement institutions

classe virtuelle langues

tech université
technologique

Certificat Avancé
Expertise de la
Maltraitance Animale

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Certificat Avancé

Expertise de la Maltraitance Animale

